

3.4.2 Les difficultés dans la vie du croyant

- [1. Difficultés consécutives à des fautes volontaires](#)
- [2. Difficultés inhérentes à l'état présent du monde](#)
- [3. Difficultés permises pour l'éducation du croyant](#)
- [4. Difficultés résultant d'un témoignage fidèle](#)



L'origine profonde des difficultés se trouve dans le fait que le monde est encore sous [l'influence de Satan](#) qui cherche à s'imposer à tous par son système (1 Jn 5:19; Lu 4:5-6).

Les difficultés peuvent être considérées sous plusieurs aspects:

1. Difficultés consécutives à des fautes volontaires

Le croyant est constamment placé devant un choix: ou suivre la voie de Dieu, ou suivre son propre chemin (Jos 24:15). Celui qui commet consciemment une faute agit d'une manière contraire à la volonté de Dieu en pleine connaissance de cause. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un acte fortuit, mais d'un choix délibéré.

Agir de la sorte revient à rompre la communion avec Dieu et à se placer volontairement dans l'insécurité (cf. Pr 18:10) avec toutes les conséquences négatives que cela peut entraîner.

exemple

acte

conséquence

Adam et Eve (Ge 3:6-19)	désobéissance	malédiction
Jonas (Jon 1:2-4, Jon 1:15)	refus d'exécuter un ordre de Dieu	tempête et rejet à la mer
Acan (Jos 6:18-19; Jos 7:20-25)	Convoitise, vol, dissimulation	lapidation
Hiel de Béthel (1 R 16:34; cf. Jos 6:26)	mépris d'un avertissement	mort de deux de ses enfants
Saül (1 S 13:8-14)	impatience	règne abrégé
Saül (1 S 28:7, 1 S 28:17-19; 1 S 31:6; cf. De 18:10-14)	occultisme	mort

Celui qui a commis une faute contre Dieu peut la lui confesser et obtenir le pardon (1 Jn 1:9; cf. Ap 2:5). Toutefois le pardon de Dieu ne supprime pas toutes les conséquences de la faute sur le plan humain (Ga 6:7-8; cf. 2 S 12:13-14).

2. Difficultés inhérentes à l'état présent du monde

Bien qu'il possède une nouvelle nature, le croyant subit les lois du monde déchu, en particulier les lois physiques. Par exemple:

- accident (Ac 20:9);
- maladie (2 Ti 4:20; Ph 2:25-27);
- mort (Ac 7:59-60; Ac 9:36-37; 1 Th 4:14);
- circonstances matérielles difficiles (Ac 11:27-29; cf. 1 R 17:12);
- dangers de la nature (Ac 28:3);
- deuil (Ac 9:39; Jn 11:19);
- séparation de la famille (cf. 2 R 5:2).

Bien que Dieu puisse aussi intervenir dans ces problèmes-là, le croyant doit accepter ces contingences humaines sachant que Dieu accorde à son enfant le renouvellement nécessaire (2 Co 4:8-9, 2 Co 4:16-18; cf. Es 40:29-31).

3. Difficultés permises pour l'éducation du croyant

Dieu utilise les difficultés du croyant dans un but éducatif, pour parfaire sa foi et sa sanctification (Hé 12:10). Ainsi, dans son amour, Dieu veut ou permet l'épreuve (Hé 12:5-6; Ap 3:19):

- pour mettre en évidence les dispositions du coeur (De 8:2);
- pour épurer la foi (1 Pi 1:6-7; cf. No 31:23);
- pour rendre patient (Ja 1:2-3);
- pour dépouiller du "moi" (2 Co 12:7);
- pour perfectionner, fortifier et enrichir (1 Pi 5:10);
- pour aider à comprendre et à soulager la souffrance d'autrui (2 Co 1:4; cf. Hé 4:15).

La justice de Dieu n'a pas à être mise en cause lorsqu'il intervient de cette façon (Job 1:21-22; Ps 145:14-17; De 32:4).

Note

Selon les cas, une difficulté peut se ranger dans l'une des trois catégories mentionnées dans les points ci-dessus. Par exemple:

tempête:	Catégorie
pour Jonas (Jon 1:12)	1= difficulté consécutive à une faute volontaire
pour Paul (Ac 27:14-15)	2 = difficulté inhérente à l'état présent du monde
pour les disciples (Mt 8:24-27)	3 = difficulté permise pour l'éducation du croyant
maladie:	
pour Guéhazi (2 R 5:26-27)	1= difficulté consécutive à une faute volontaire
pour Eli (1 S 3:2)	2 = difficulté inhérente à l'état présent du monde
pour Paul (2 Co 12:7)	3 = difficulté permise pour l'éducation du croyant
décès d'un être aimé:	
pour David (2 S 12:13-18)	1= difficulté consécutive à une faute volontaire
pour Joseph (Ge 49:33-50:1)	2 = difficulté inhérente à l'état présent du monde
pour Job (Job 1:18-22)	3 = difficulté permise pour l'éducation du croyant

4. Difficultés résultant d'un témoignage fidèle

Deux camps sont en conflit: les croyants avec Christ à leur tête et les incrédules animés par Satan. Le croyant subit les effets de cette opposition (Jn 15:18-21; Mt 10:16-18; 2 Ti 3:12) qui peut se manifester sous forme de:

- moqueries (1 Co 1:18; Ac 17:32);
- solitude (2 Ti 4:14-16);
- incompréhension (1 Co 1:21a; Ep 4:18);
- persécution (Jn 15:18; 2 Ti 3:11-12; 2 Co 11:23-28);
- emprisonnement (Ac 16:19-40; Col 4:3; Ap 2:10);
- séparation de la famille (Mc 10:29);

- privation des biens (Hé 10:34);
- mort (Ac 7:59; Ac 12:1-2).

Le passage de 1 Pi 4:12-19 décrit ce que les croyants sont appelés à expérimenter lorsque Dieu permet ces circonstances.

Les croyants ne doivent pas se laisser ébranler par les afflictions (1 Th 3:2-3); au contraire, ils peuvent même se réjouir d'être jugés dignes de souffrir pour Christ (Ac 5:41; Ph 1:29; Lu 6:22-23).

Dieu donne des forces particulières à ses enfants éprouvés (2 Co 12:9b-10; Ph 4:12-13; Mt 10:19-20; cf. Ac 16:24-25); ainsi ils peuvent mettre en évidence le caractère chrétien même dans ces circonstances (Mt 5:44-45; Ro 12:14; cf. Ac 7:60; Hé 11:35-12:3).

Les souffrances pour le nom de Jésus-Christ sont une source de bénédictions présentes et futures (Ja 1:2-4; 1 Pi 5:10; 1 Pi 1:6-7; 2 Co 4:16-18; Ap 7:13-17; cf. Mc 10:30; Ro 8:28).